

Mobilité durable dans les zones rurales de la région Centre-Val de Loire

-

Pays de La Châtre en Berry

Analyse de l'enquête auprès des habitants

Mars 2019



Table des matières

1. Enquête auprès des habitants	1
2. Profil des répondants	2
Davantage de femmes que d'hommes	2
Une part importante de personnes âgées	2
Une majorité de foyers de 2 personnes	3
Une grande variété de tranches de revenus représentée	3
Une majorité d'actifs	4
Une majorité d'actifs en CDI à temps complet	4
Des demandeurs d'emploi de longue durée	5
3. Lieu de vie	6
La Châtre, commune centre du territoire	6
Des habitants installés dans leur commune depuis longtemps	6
Des caractéristiques rurales	7
De nombreuses difficultés d'accès	7
4. Mobilité au quotidien	8
94% des répondants possèdent le permis B	8
La voiture, mode de déplacement privilégié sur le territoire	8
Un nombre important de foyers possédant plusieurs voitures	9
Un budget important consacré aux déplacements	10
Entre 2 et 4 déplacements quotidiens	10
Le travail et les études, premier motif de déplacement	11
La voiture, mode de déplacement principal	11
45% des personnes interrogées déclarent avoir déjà renoncé à une activité à cause d'une difficulté rencontrée pour se déplacer	12
L'éloignement, premier motif de renoncement à un trajet	12
84% des déplacements sont monomodaux	13
Une bonne complémentarité voiture/train	13
La Châtre, première commune de destination pour le travail	14
La Châtre, première commune de destination pour accompagner un proche	14
La Châtre, première commune de destination pour les achats courants	15
La Châtre, première commune de destination pour consulter un médecin	15
Châteauroux, première commune de destination pour les loisirs	16

La Châtre, première commune de destination pour les démarches administratives.....	16
La majorité des répondants (54%) a recours à des livraisons à domicile très occasionnellement ou jamais	17
Un faible recours aux services à domicile	17
5. Faciliter les mobilités	18
Des besoins multiples pour faciliter les déplacements	18
Un taux élevé de foyers connectés	18
Un taux d'équipements numériques élevé	19
Des supports numériques souvent utilisés pour organiser les déplacements.....	19
6. Réduire les besoins en mobilité	20
La proximité, facteur majeur de réduction des flux de déplacement.....	20

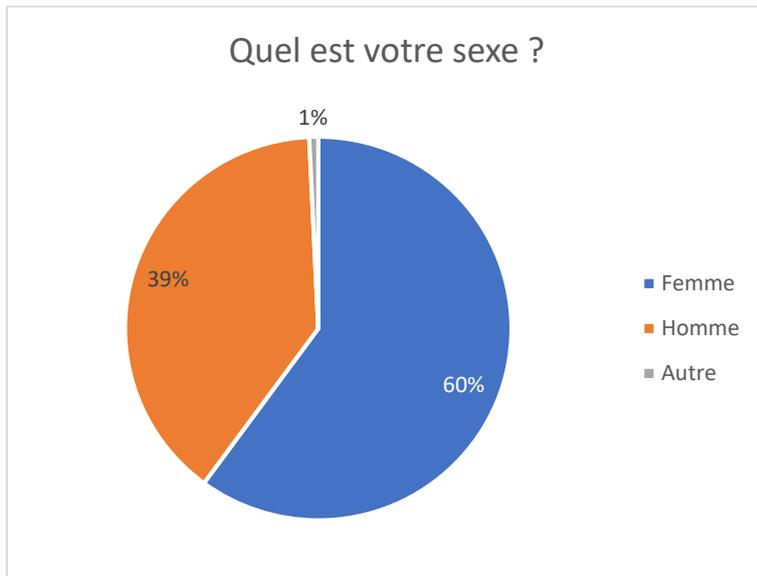
1. Enquête auprès des habitants

Les résultats présentés dans cette note sont ceux de l'enquête mobilité en milieu rural menée en ligne et par questionnaires papier sur le territoire du Pays de La Châtre en Berry, du lundi 28 janvier au dimanche 24 février 2019.

Le nombre de réponses (complètes et incomplètes) à cette enquête est de **335**. Les questionnaires incomplets restent exploitables dans la mesure où ils apportent des réponses à certaines questions.

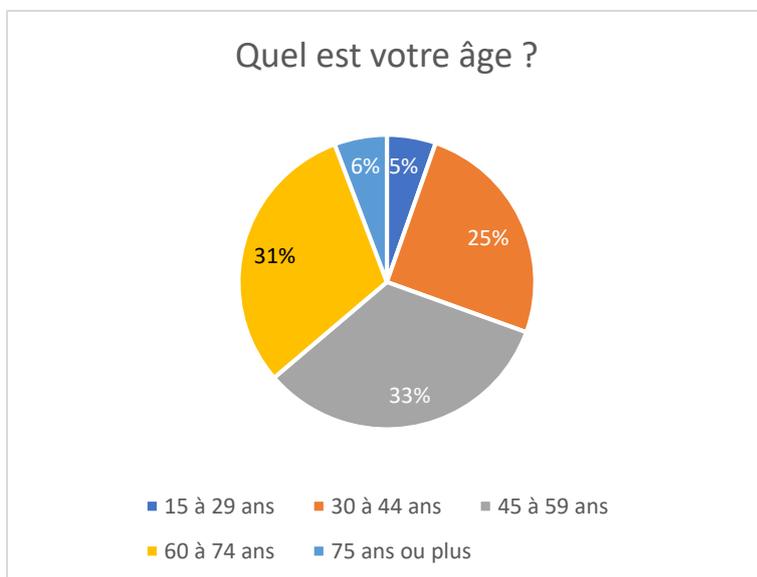
2. Profil des répondants

Davantage de femmes que d'hommes



Près des deux-tiers des personnes ayant répondu à l'enquête sont des **femmes**. Ces dernières semblent donc porter plus d'intérêt que les hommes aux questions de mobilité.

Une part importante de personnes âgées

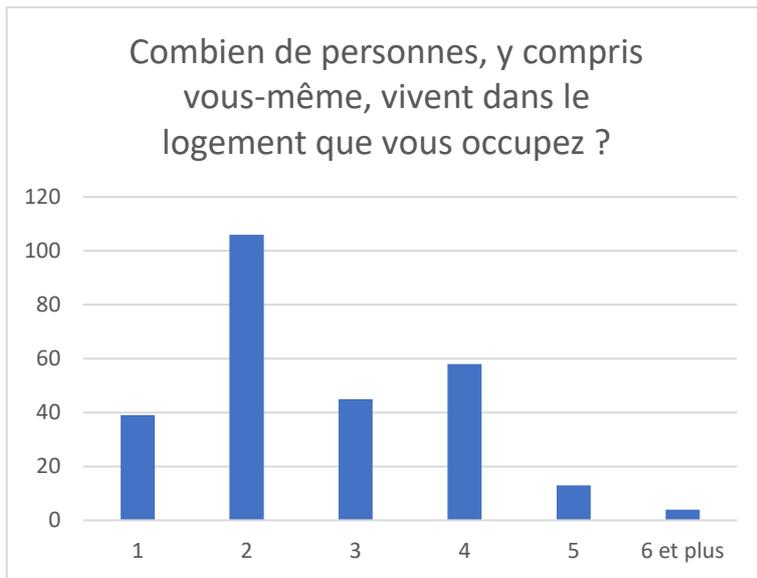


Un quart des répondants à l'enquête a entre 30 et 44 ans.

Un tiers a entre 45 et 59 ans.

La part de personnes âgées de **60 ans ou plus** est importante puisqu'elle représente **37%** de l'ensemble des répondants.

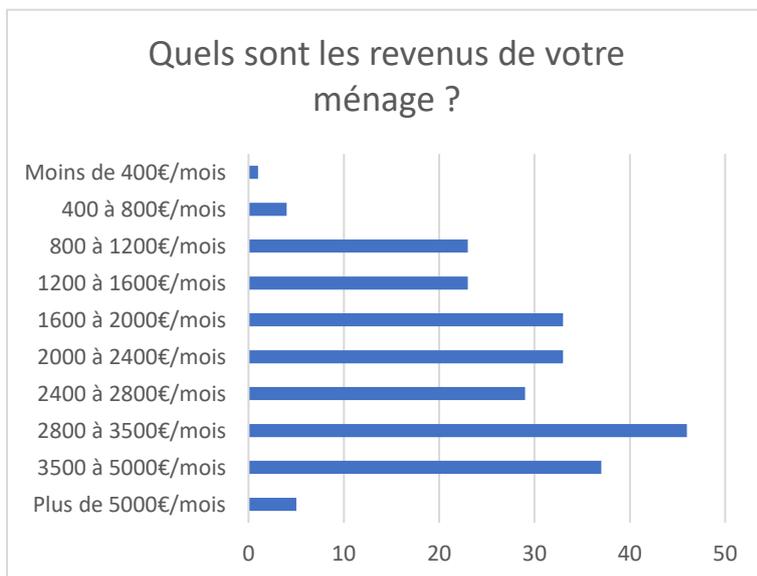
Une majorité de foyers de 2 personnes



Les foyers composés de **2 personnes** sont presque aussi nombreux que l'ensemble des foyers composés de 3 personnes ou plus.

Les foyers d'une personne sont moins nombreux.

Une grande variété de tranches de revenus représentée



Les **revenus** des ménages sont **variés**, un large panel de tranches de revenus étant représenté.

Les plus représentées sont celles de 2 800 € à 5 000€/mois et de 1 600€ à 2 400€/mois.

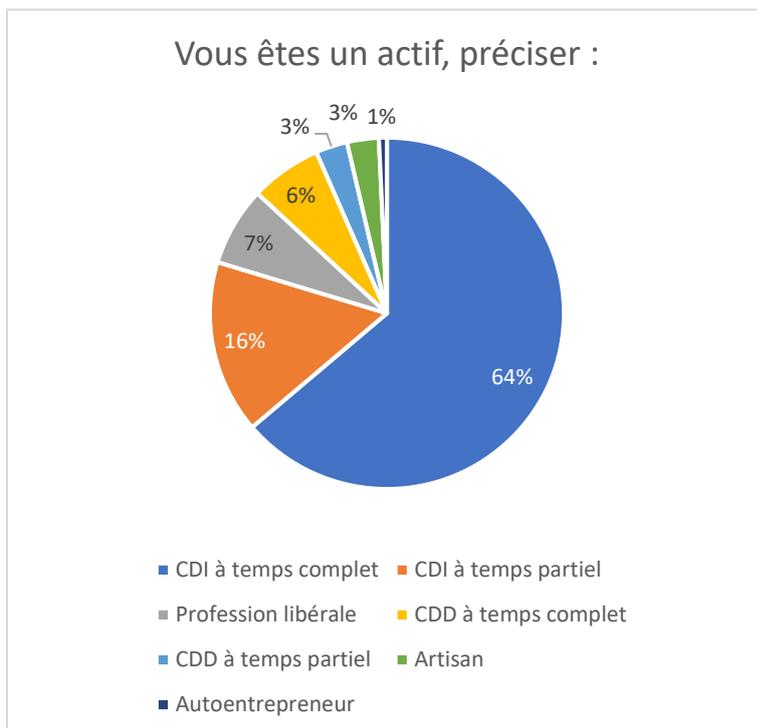
Une majorité d'actifs



La majorité des répondants (54%) exerce une **activité professionnelle**.

Plus d'un tiers sont des retraités.

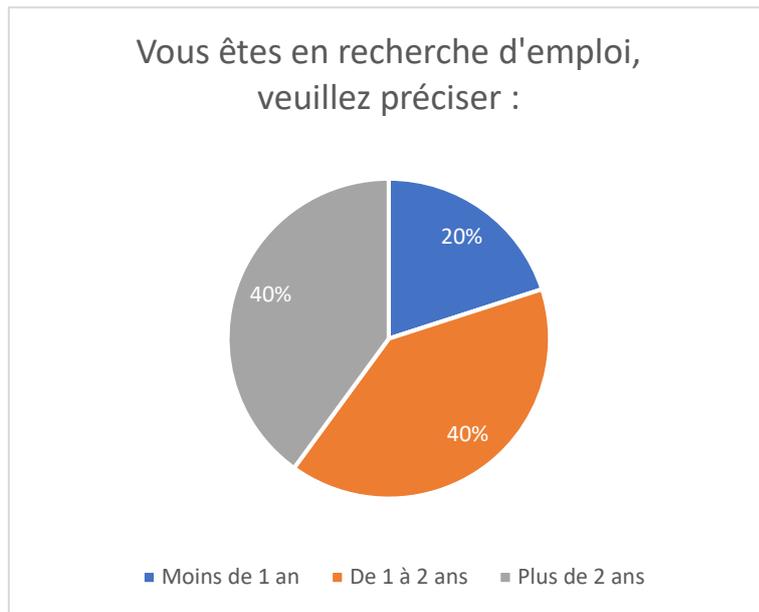
Une majorité d'actifs en CDI à temps complet



Près de 20% des répondants actifs travaillent à **temps partiel**.

Ce type de contrat de travail implique souvent des pratiques de déplacement différentes de celles des personnes disposant d'un contrat de travail à temps complet (nombre de déplacements par jour, horaires), et des revenus inférieurs pouvant impacter les choix de mobilité (en particulier la possibilité ou non d'accéder à l'automobile).

Des demandeurs d'emploi de longue durée



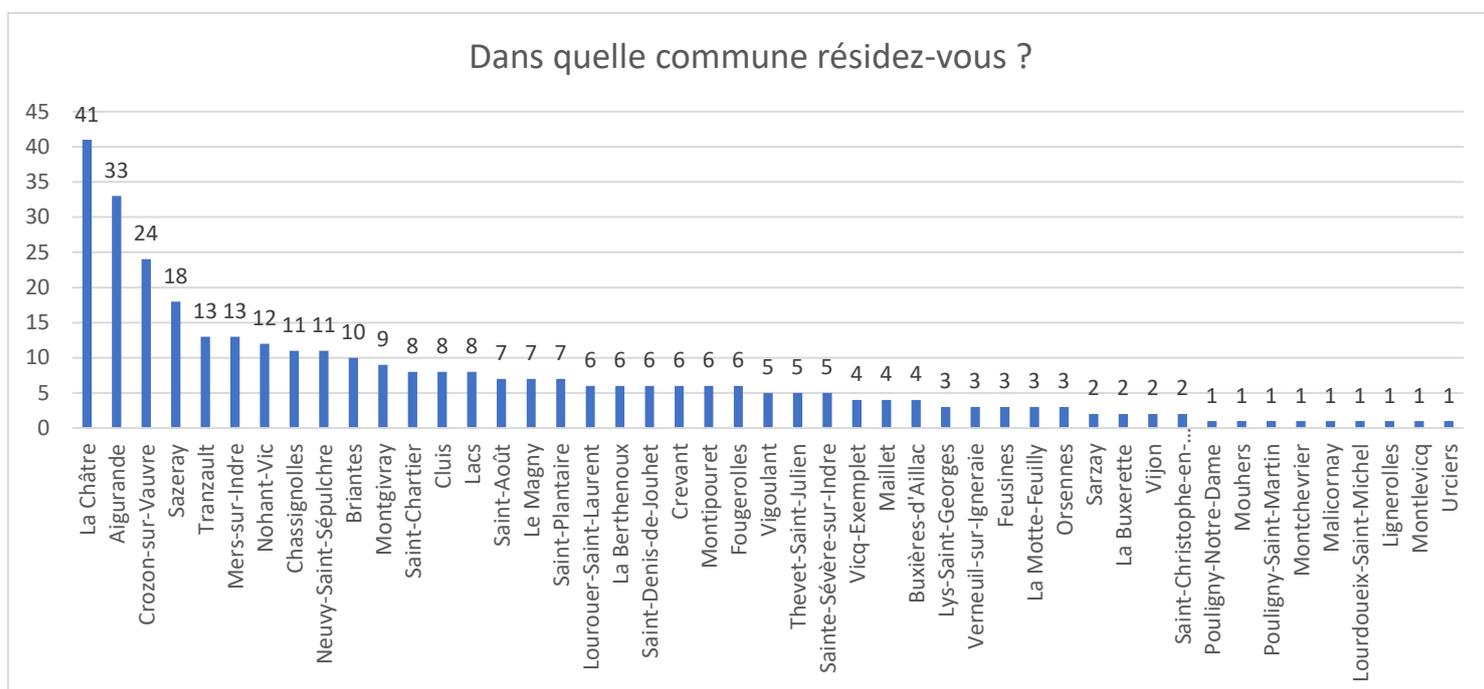
Rappel : 4% des répondants sont en recherche d'emploi.

80% d'entre eux le sont depuis plus d'un an, dont 40% depuis plus de 2 ans.

La durée maximale de versement de l'allocation chômage d'aide au retour à l'emploi étant de 2 ans, au moins 40% des personnes en recherche d'emploi ayant répondu au questionnaire disposent de revenus très limités (revenu de solidarité active). Leur mobilité peut être fortement impactée par ces faibles revenus.

3. Lieu de vie

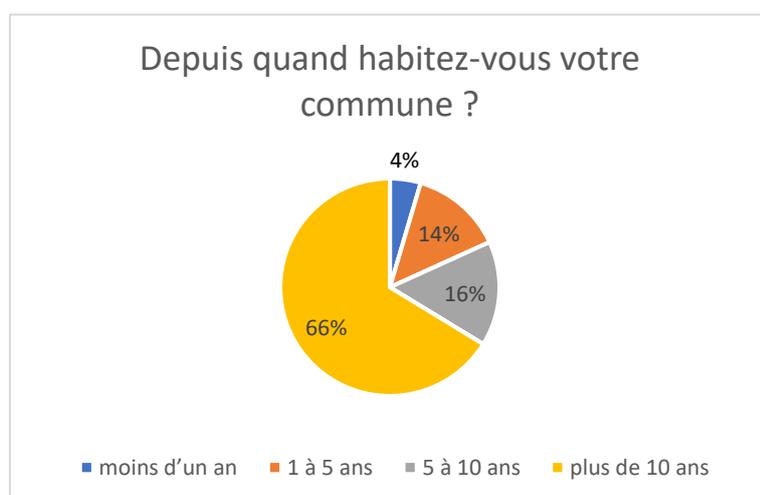
La Châtre, commune centre du territoire



Des habitants de la quasi-totalité des communes du Pays de La Châtre en Berry (47 des 51 communes) ont répondu à l'enquête.

Les communes les plus représentées sont **La Châtre** (la plus peuplée et la plus dense du territoire - plus de 4 500 habitants), **Aigurande** (plus de 1 600 habitants) et **Crozon-sur-Vauvre** (moins de 400 habitants).

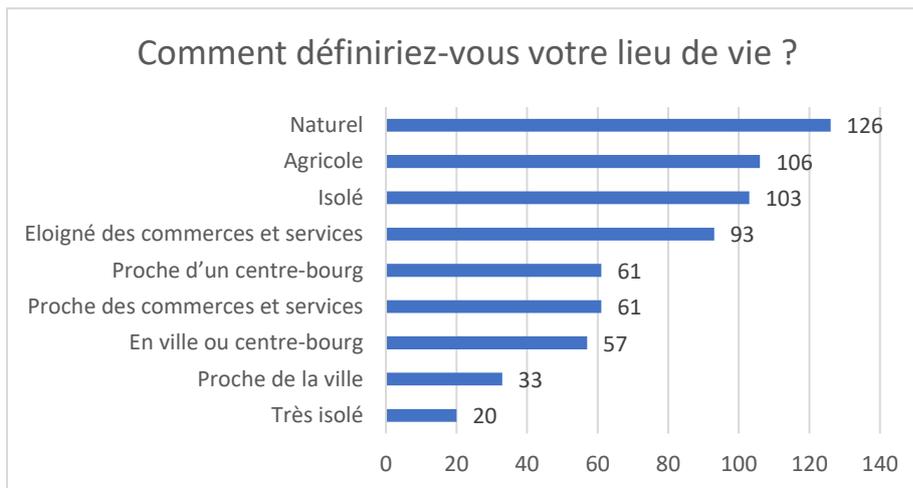
Des habitants installés dans leur commune depuis longtemps



Deux tiers des répondants habitent dans leur commune **depuis plus de 10 ans**, moins de 20% depuis moins de 5 ans.

Les habitudes de mobilité des personnes habitant sur le territoire depuis plusieurs années sont plus ancrées que celles des nouveaux arrivants.

Des caractéristiques rurales

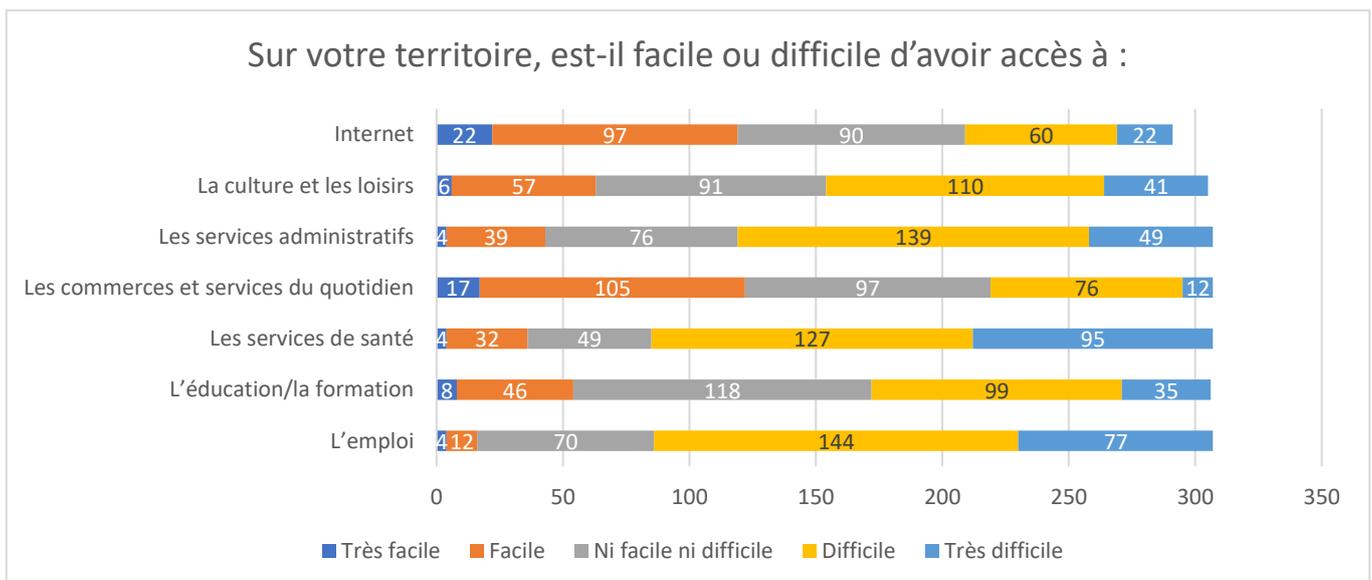


Un tiers des répondants définit son lieu de vie comme **naturel**.

27% le jugent **agricole**.

19% le considèrent **isolé ou très isolé**.

De nombreuses difficultés d'accès



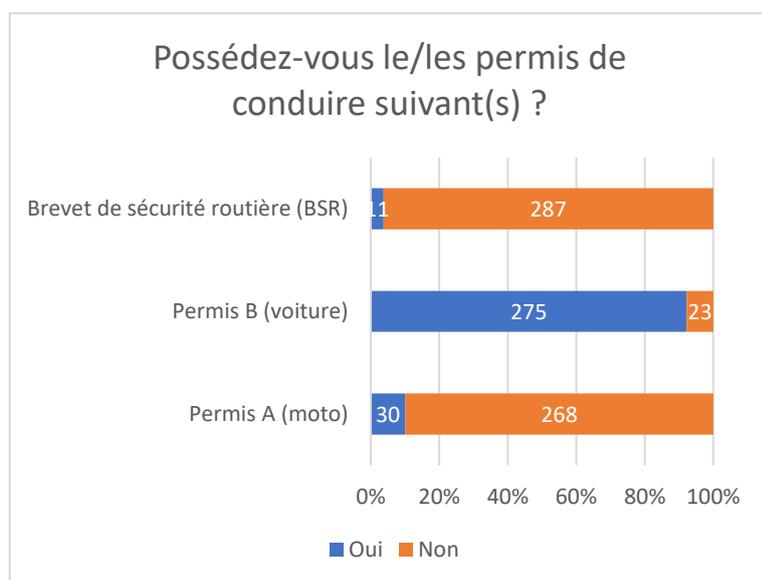
Les deux éléments auxquels il est le plus facile d'avoir accès sont les **commerces et services du quotidien** d'une part et **internet** d'autre part (environ 40% des répondants jugent qu'il est facile ou très facile d'y avoir accès). Ces deux services sont les seuls pour lesquels le nombre de réponses « facile » ou « très facile » est plus important que celui de « difficile » ou « très difficile ».

Pour les autres activités et services, le taux de répondants les jugeant faciles ou très faciles d'accès est plus faible : de 21% pour la culture et les loisirs, à 5% pour l'emploi.

Les **services de santé** et **l'emploi** sont les deux éléments pour lesquels les répondants éprouvent le plus de difficultés d'accès.

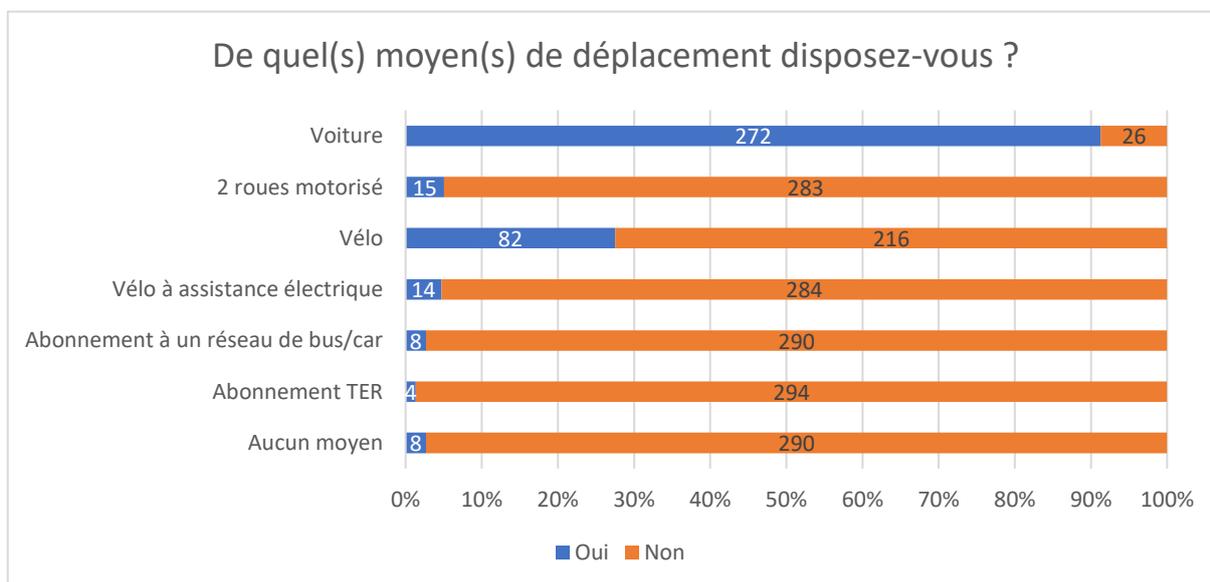
4. Mobilité au quotidien

94% des répondants possèdent le permis B



10% possèdent le permis A.

Plus de La voiture, mode de déplacement privilégié sur le territoire



Plus de **91%** des répondants disposent d'une **voiture**. La quasi-totalité des personnes ayant déclaré disposer du permis de conduire dispose aussi d'une voiture, seules 3 n'en ayant pas à disposition.

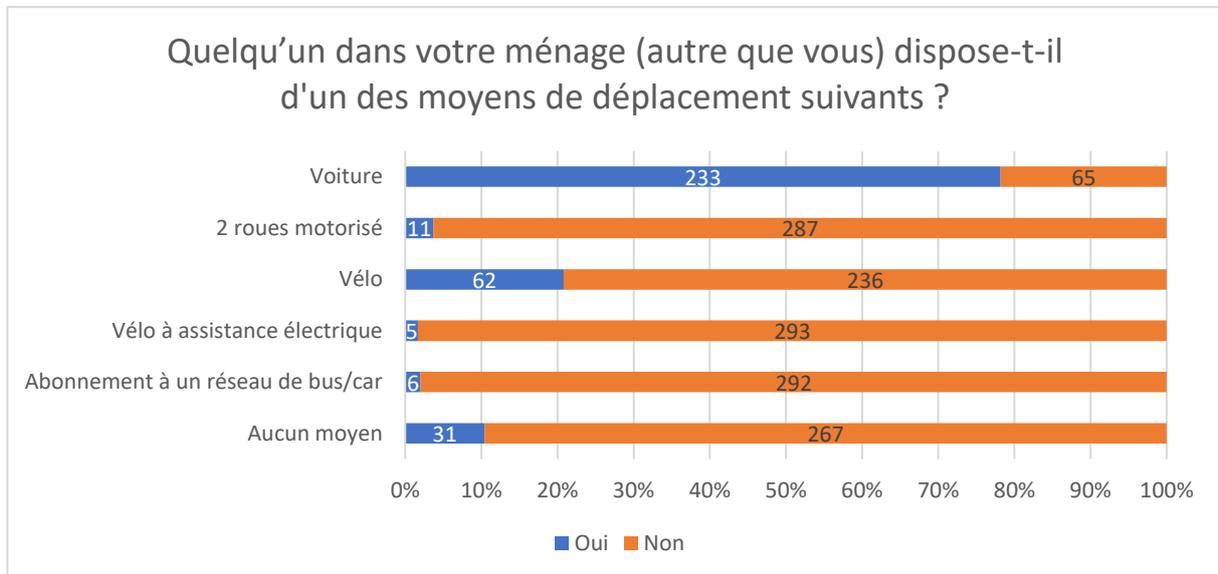
En revanche, la moitié de ceux disposant du permis A n'ont pas de deux-roues motorisé.

Un peu plus d'un quart des répondants (28%) dispose d'un vélo, et près de 5% d'un vélo à assistance électrique.

La **part d'abonnés aux transports collectifs est faible** : moins de 3% sont abonnés à un réseau de bus ou car, et moins de 1,5% ont un abonnement TER.

Enfin, **près de 3% ne disposent d'aucun moyen de transport** et sont donc tributaires d'un tiers pour se déplacer.

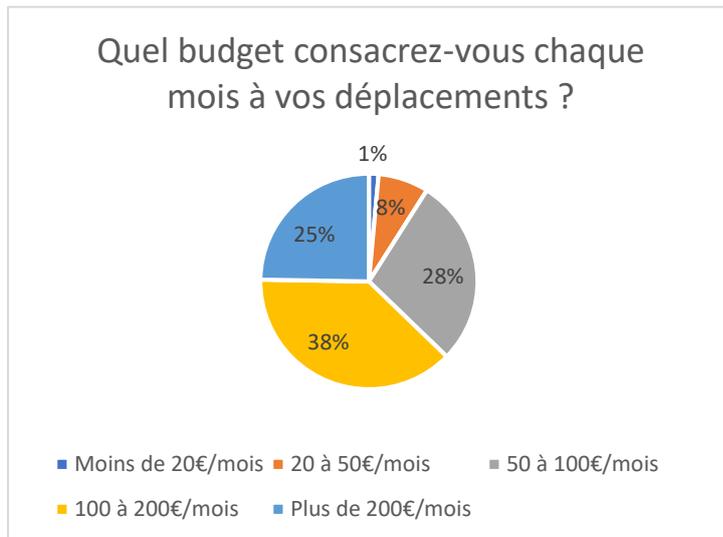
Un nombre important de foyers possédant plusieurs voitures



Dans **près de 78%** des foyers, un tiers des personnes (conjoint, enfant, etc.) dispose d'une **voiture** ; **près de 21%** disposent d'un **vélo**.

Les autres personnes du ménage ne disposant d'aucun moyen de transport sont en revanche près de 3 fois plus nombreuses que les répondants eux-mêmes.

Un budget important consacré aux déplacements

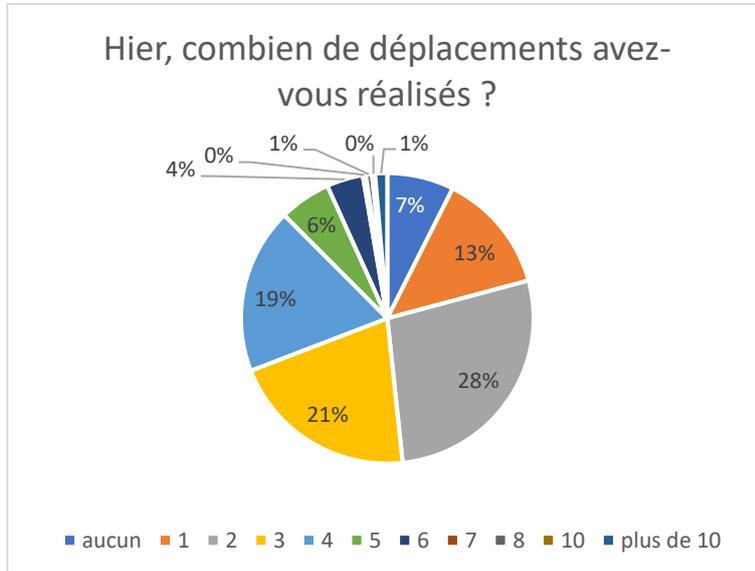


Deux tiers des répondants consacrent entre 50 € et 200 € par mois à leurs déplacements.

Un quart dépense plus de 200 € par mois.

En outre, il est probable que tous les répondants n'aient pas recensé l'ensemble des coûts d'usage de l'automobile (carburant, assurance, entretien, réparations, etc.), pouvant porter le budget à plus de 200 €/mois.

Entre 2 et 4 déplacements quotidiens

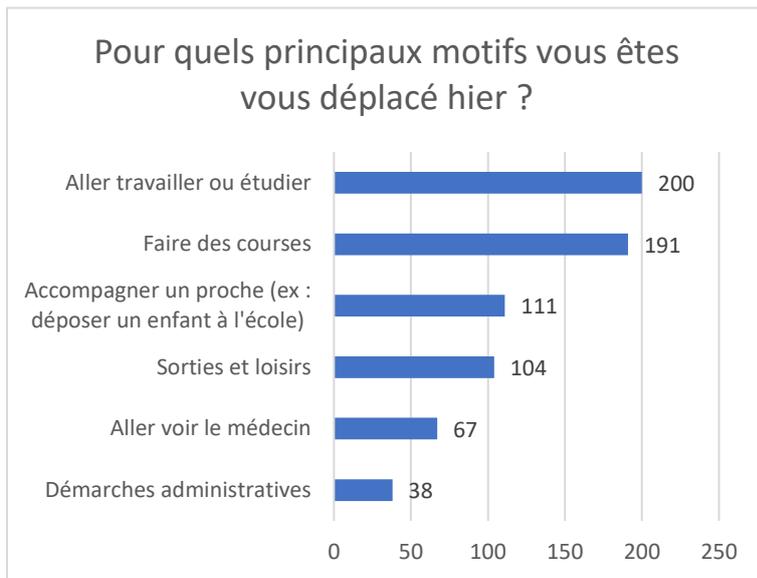


La veille de leur réponse au questionnaire, **plus des deux tiers** des répondants (68%) ont effectué **entre 2 et 4 déplacements**.

Plus de 80% a réalisé entre 1 et 4 déplacements.

7% des répondants n'ont réalisé **aucun déplacement**.

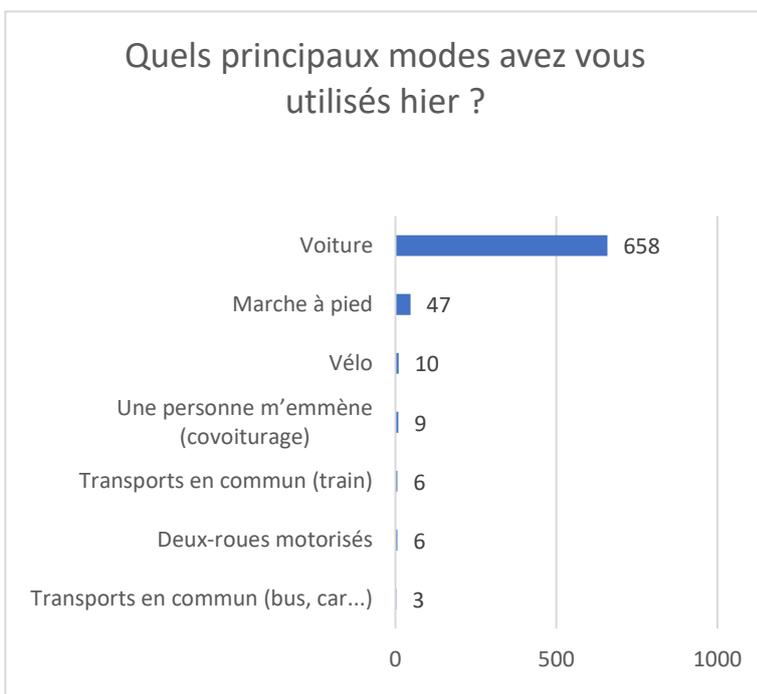
Le travail et les études, premier motif de déplacement



72% des répondants se sont déplacés la veille à destination d'un **lieu de travail ou d'étude**, et **69%** pour faire des **courses**.

40% ont effectué un déplacement la veille pour **accompagner un tiers**.

La voiture, mode de déplacement principal

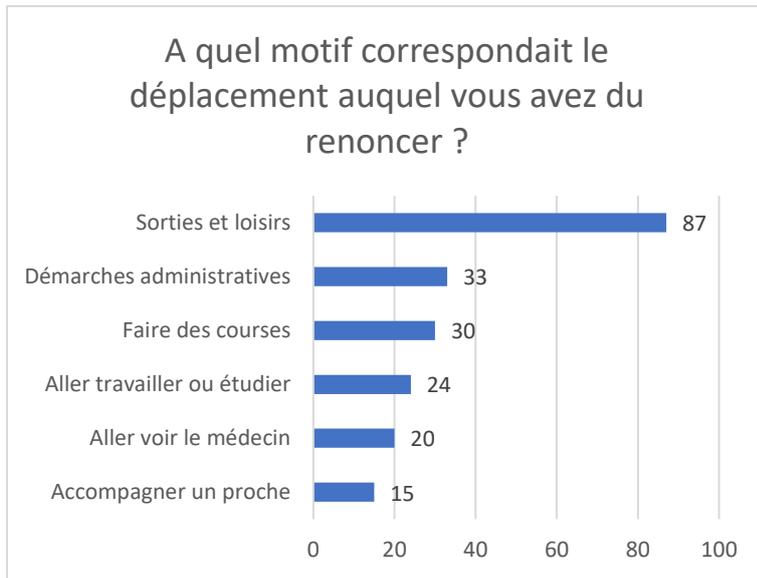


Le principal mode de déplacement utilisé la veille est la **voiture**, regroupant **89%** des réponses.

La **marche à pied**, second mode de déplacement, concerne un peu plus de **6%** des réponses. Cette part est plus de deux fois supérieure à celle des répondants ne disposant d'aucun moyen de déplacement (**2,7%**).

Les autres modes de déplacement ont été très peu utilisés la veille.

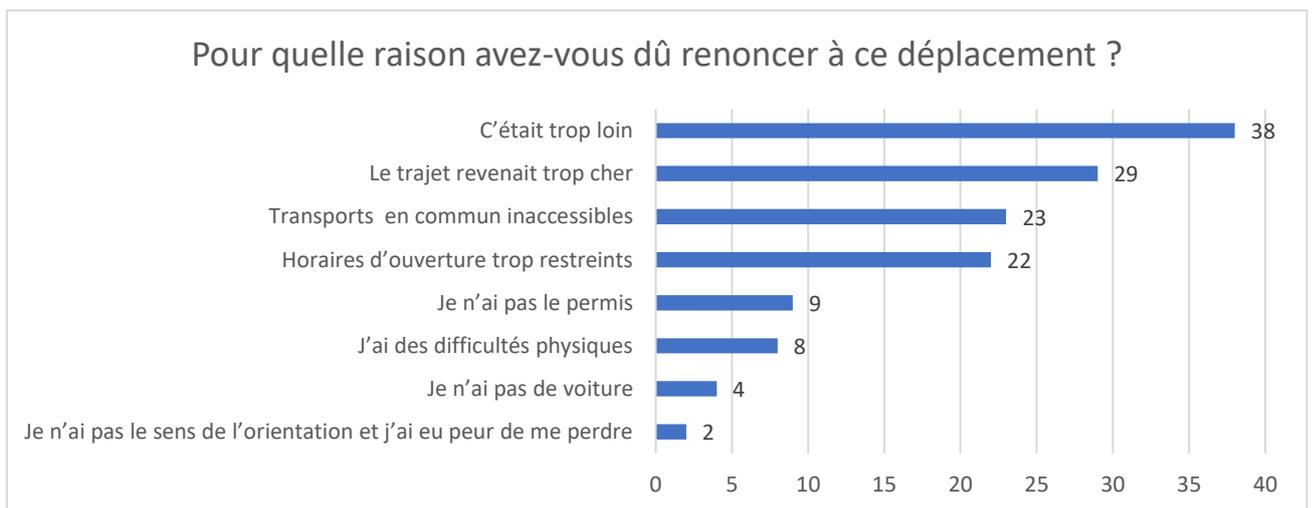
45% des personnes interrogées déclarent avoir déjà renoncé à une activité à cause d'une difficulté rencontrée pour se déplacer



Le plus souvent, il s'agissait d'une **activité de loisirs** (42%).

Les parts des autres motifs de déplacement auxquels les répondants ont dû renoncer sont plus proches, de 16% pour les démarches administratives à 7% pour l'accompagnement d'un proche.

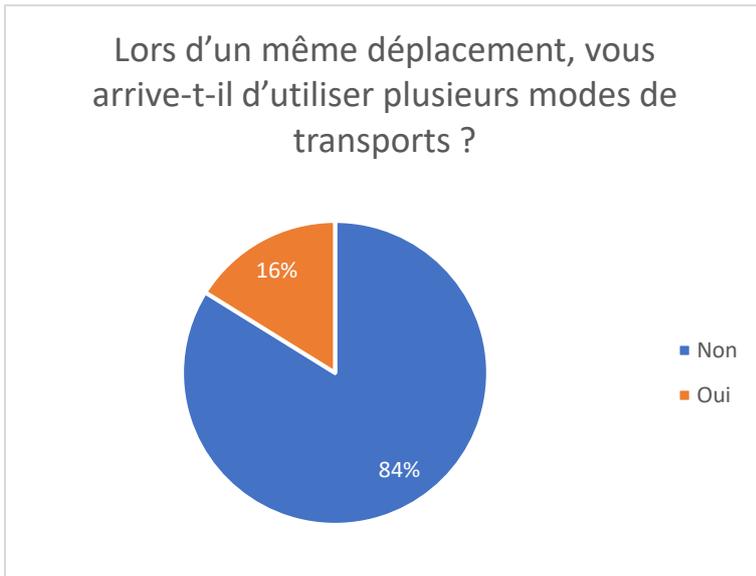
L'éloignement, premier motif de renoncement à un trajet



Les raisons pour lesquelles des personnes ont dû renoncer à leur déplacement sont variées, quatre raisons ressortant particulièrement.

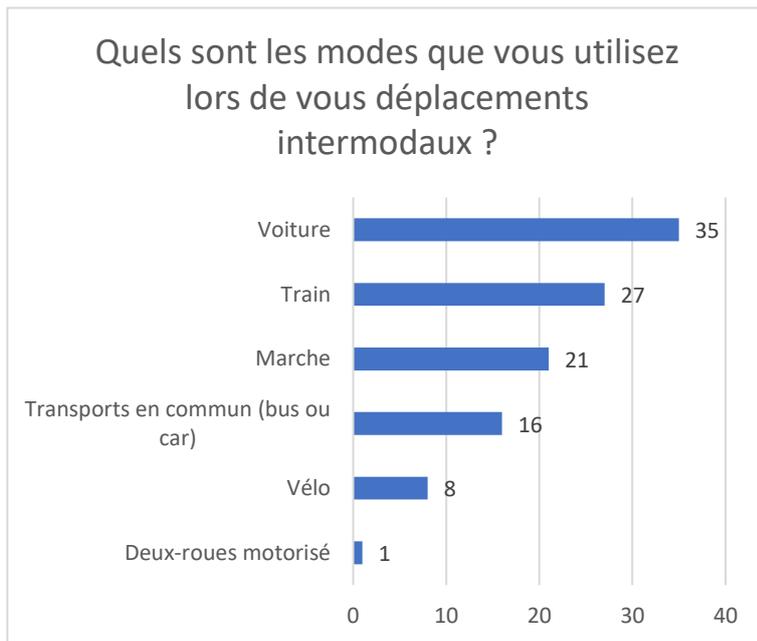
L'**éloignement** est le premier motif de renoncement (plus d'un quart des réponses soit 28%), suivi du **coût** du trajet (21%), de l'**absence de transports en commun** (17%) et d'**horaires d'ouverture trop restreints** (16%).

84% des déplacements sont monomodaux



Ils n'utilisent qu'un seul mode de déplacement pour un même trajet.

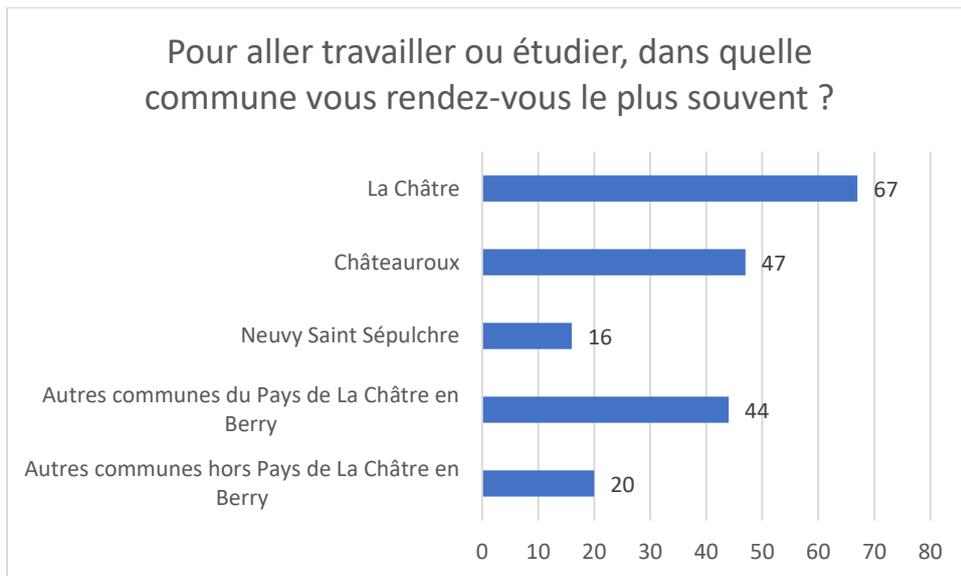
Une bonne complémentarité voiture/train



Dans la plupart des déplacements intermodaux, ce sont la **voiture** (32%) et le **train** (25%) qui sont les plus utilisés.

L'intermodalité vélo/train, pouvant répondre à de nombreux besoins mais impliquant une certaine proximité entre le lieu d'habitation et la gare, est peu pratiquée. Seuls 7% des déplacements intermodaux impliquent le vélo.

La Châtre, première commune de destination pour le travail

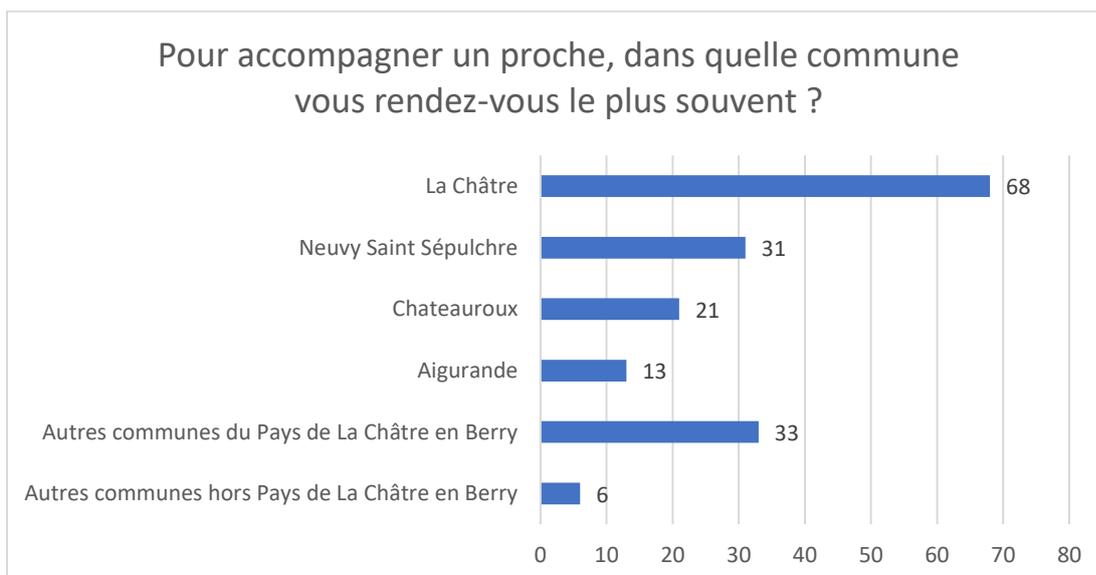


Les déplacements à destination des **lieux de travail ou d'étude** sont principalement polarisés en direction de **La Châtre**, commune centre du territoire comptant près de 2 700 emplois¹ (plus d'un tiers des réponses soit 35%).

Si elle n'est pas située sur le territoire du pays de La Châtre en Berry, la commune de **Châteauroux**, préfecture de l'Indre, attire **près d'un quart (24%) des actifs**.

8% des actifs ont déclarés travailler à Neuvy Saint Sépulchre.

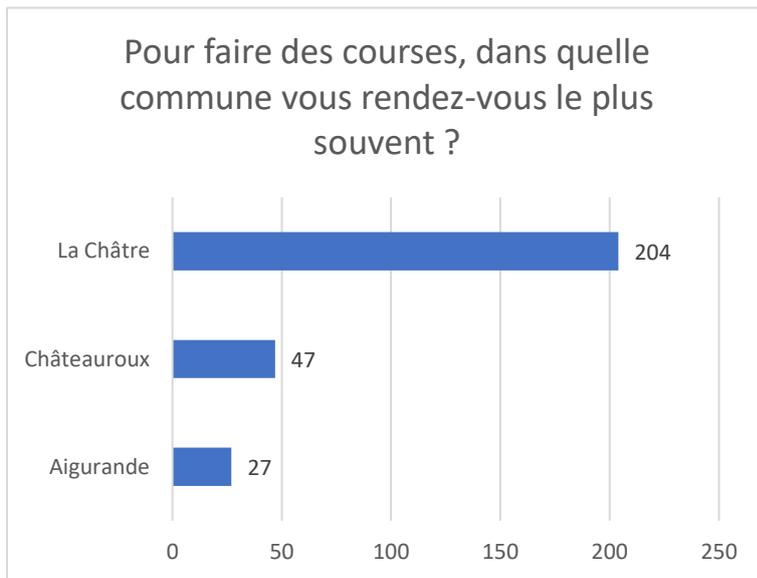
La Châtre, première commune de destination pour accompagner un proche



La Châtre est la commune de destination la plus citée (40% de l'ensemble des réponses), suivie de **Neuvy Saint Sépulchre (17%)**, **Châteauroux (12%)** et **Aigurande (8%)**.

¹ Source : INSEE, 2015

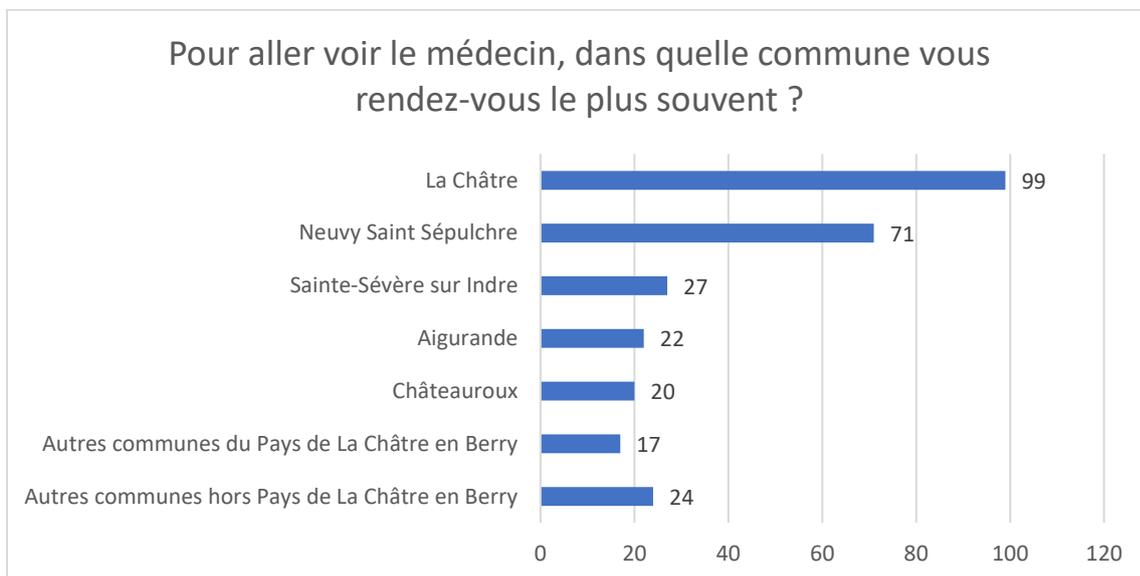
La Châtre, première commune de destination pour les achats courants



Seules les communes citées 10 fois ou plus dans l'ensemble des réponses (soit 3% de l'ensemble), sont représentées dans ce graphique.

Deux tiers des répondants (66%) vont effectuer leurs courses à **La Châtre**, contre 15% à **Châteauroux** et 9% à **Aigurande**.

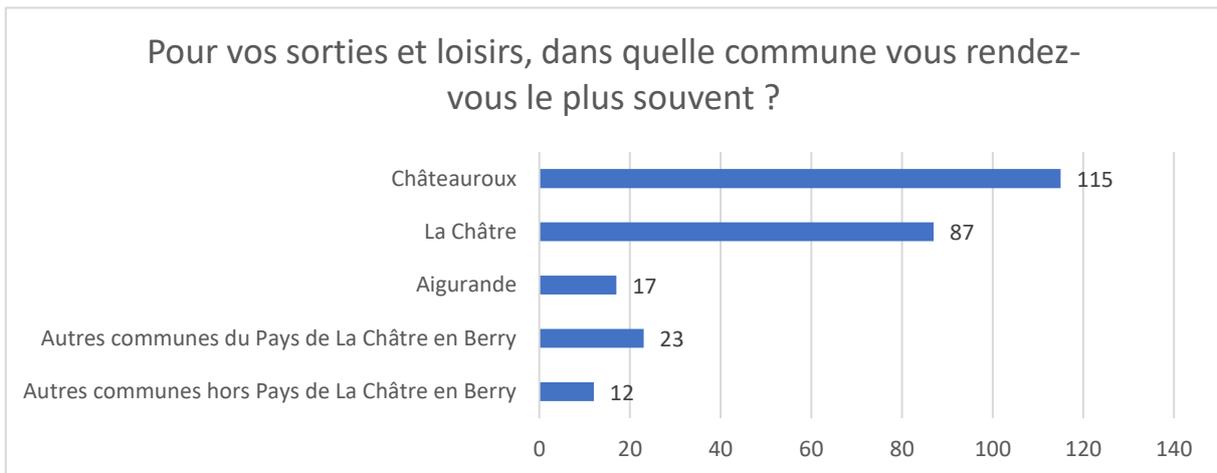
La Châtre, première commune de destination pour consulter un médecin



Disposant notamment d'un centre hospitalier, **La Châtre** est la commune de destination la plus courante pour se rendre chez le médecin (un peu plus d'un tiers des réponses soit 37%).

Neuvy Saint Sépulchre (notamment une maison médicale) concentre un peu plus d'un quart des réponses (26%).

Châteauroux, première commune de destination pour les loisirs

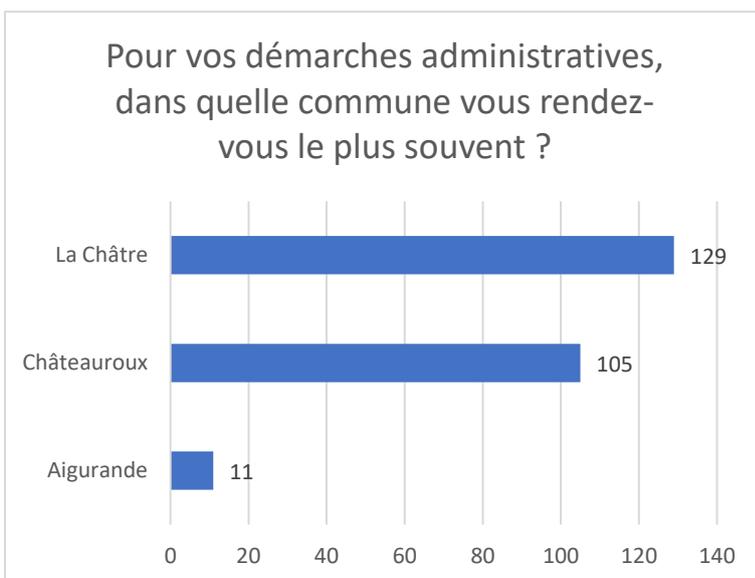


Les **sorties et les loisirs** sont les motifs de déplacements les moins contraints. Ils sont donc ceux pour lesquels la durée de trajet est la moins problématique.

Contrairement aux autres motifs, ce sont vers **Châteauroux** que ces déplacements sont les plus nombreux (la moitié des déplacements). Un trajet en voiture entre La Châtre et Châteauroux dure 40 minutes pour 38 km.

Un peu plus d'un tiers sont réalisés en direction de La Châtre (35%), et 7% vers Aigurande.

La Châtre, première commune de destination pour les démarches administratives



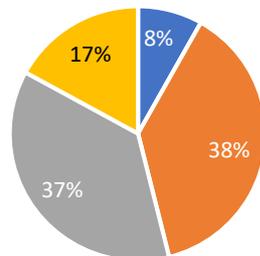
Seules les communes citées 10 fois ou plus dans l'ensemble des réponses (soit 4% de l'ensemble), sont représentées dans ce graphique.

La Châtre, commune centre du Pays de La Châtre en Berry et **Châteauroux**, préfecture de l'Indre, sont les deux destinations privilégiées pour les démarches administratives. Elles représentent respectivement 49% et 40% des réponses.

4% des répondants se rendent à Aigurande pour réaliser des démarches administratives.

La majorité des répondants (54%) a recours à des livraisons à domicile très occasionnellement ou jamais

A quelle fréquence avez-vous recours à des livraisons à domicile ?



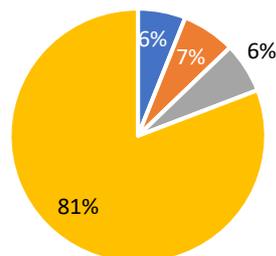
■ Au moins une fois par semaine ■ Au moins une fois par mois
■ Au moins une fois par an ■ Jamais

46% y ont recours plus fréquemment, soit **une fois par mois ou plus**.

8% y ont recours **au moins une fois par semaine**.

Un faible recours aux services à domicile

A quelle fréquence avez-vous recours à des services d'aide à domicile ?



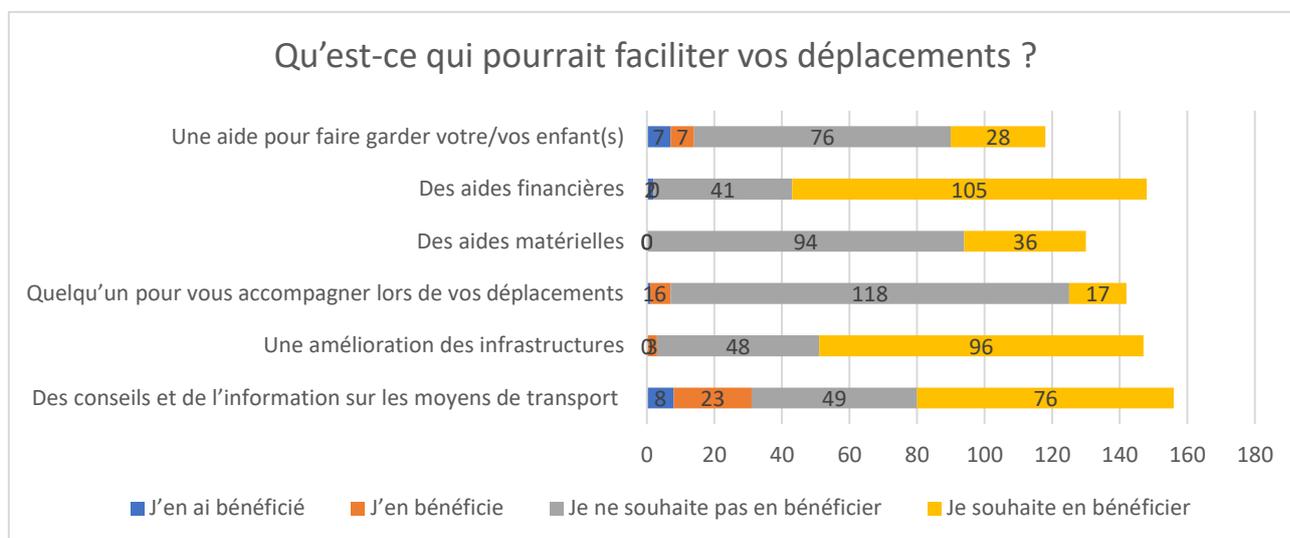
■ au moins une fois par semaine ■ au moins une fois par mois
■ au moins une fois par an ■ jamais

La **majorité** des répondants n'a **jamais** recours aux services d'aide à domicile (ménage, soins, repas...).

13% y a recours fréquemment, soit **une fois par mois ou plus**.

5. Faciliter les mobilités

Des besoins multiples pour faciliter les déplacements

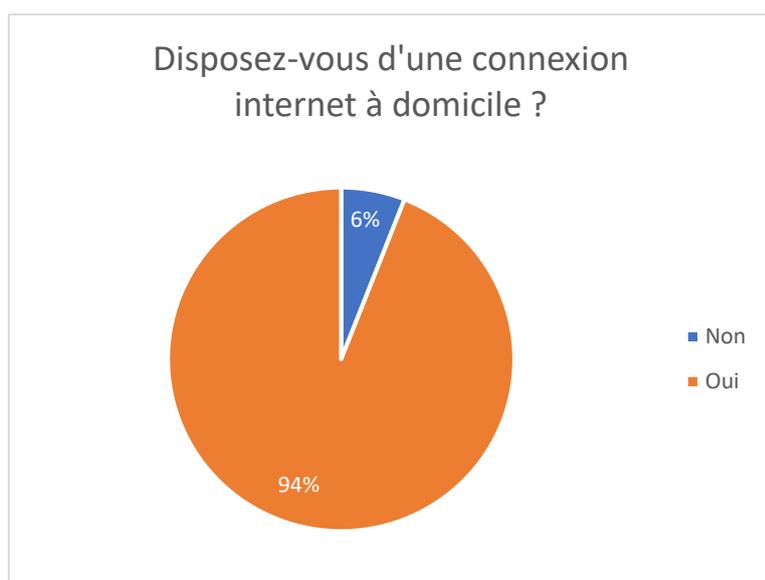


Pour la majorité des répondants, des **aides financières** ainsi qu'une **amélioration des infrastructures et de l'information** sur les moyens de transport pourraient faciliter les déplacements.

Pour certains, les attentes concernent des **aides matérielles**, la **garde d'enfants** et **l'accompagnement**.

Par ailleurs, le conseil et l'information, l'aide à la garde d'enfants et l'accompagnement sont les trois services auxquels les répondants bénéficient ou ont le plus bénéficié.

Un taux élevé de foyers connectés

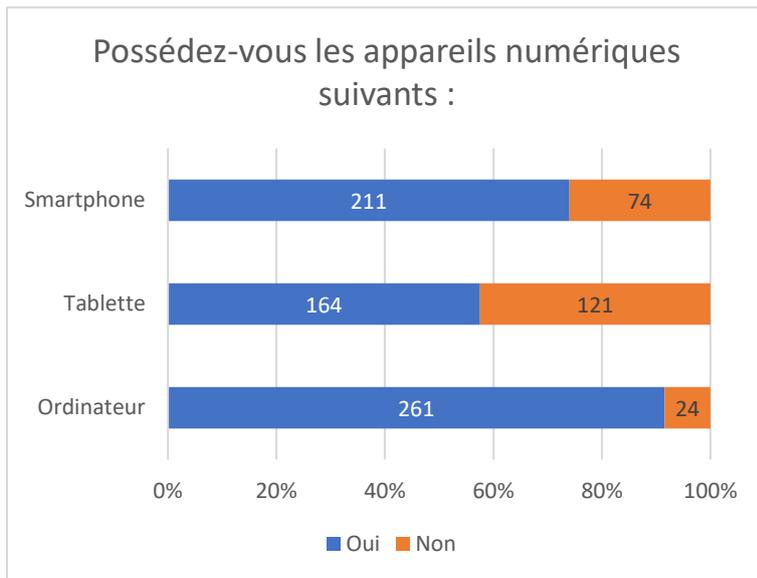


En tant que source d'information et parfois d'accès aux services, internet est un outil important pour la mobilité.

Près de **95%** des répondants disposent d'une **connexion internet à domicile**.

Il faut toutefois considérer que cette enquête a principalement été diffusée en ligne. Ce taux n'est donc pas forcément représentatif de l'ensemble de la population du Pays de La Châtre en Berry.

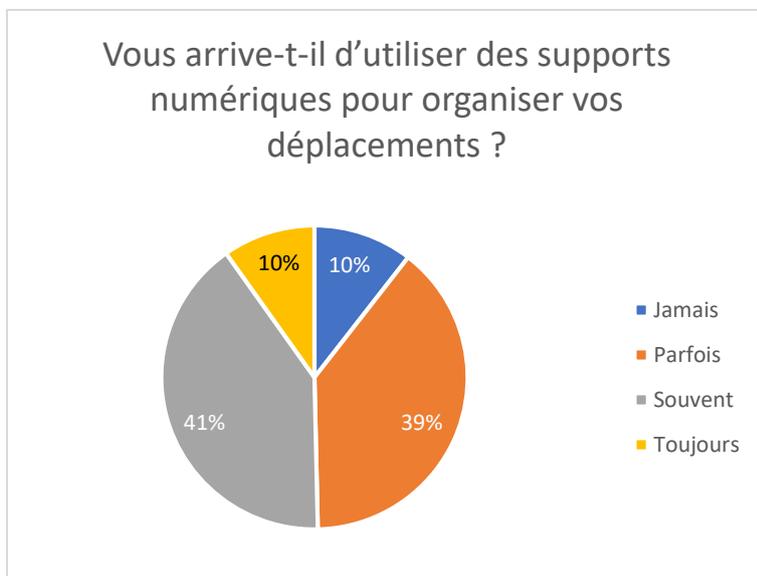
Un taux d'équipements numériques élevé



Les supports numériques des répondants sont diversifiés et souvent multiples : **92%** des répondants disposent d'un **ordinateur**, **74%** d'un **smartphone**, et **58%** d'une **tablette**.

Seules 15 personnes ont déclaré ne posséder aucun de ces trois appareils.

Des supports numériques souvent utilisés pour organiser les déplacements



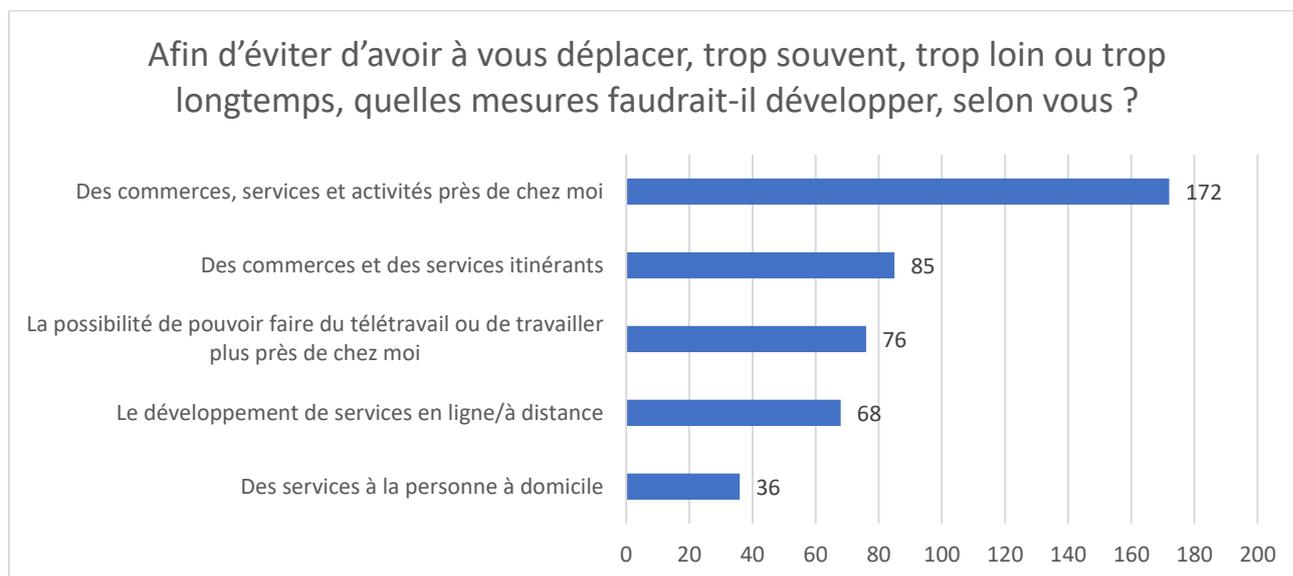
L'existence et la qualité de l'information en ligne sur la mobilité ont une importance majeure.

90% des répondants utilisent (parfois, souvent ou toujours) les supports numériques pour organiser leurs déplacements.

Plus de la moitié les utilise même toujours ou souvent.

6. Réduire les besoins en mobilité

La proximité, facteur majeur de réduction des flux de déplacement



Le développement de **commerces, services et activités à proximité du domicile** est la mesure la plus citée pour réduire la fréquence, la distance et la durée des déplacements (37% soit plus d'un tiers des réponses).

Les solutions liées au numérique, en particulier le **télétravail** et les **services en ligne**, sont aussi parmi les plus citées (respectivement 16% et 14% des réponses).